

Entreprendre dans l'économie sociale

Il existe des organismes spécifiques destinés à la création et à l'accompagnement d'entreprises d'économie sociale : les agences-conseil en économie sociale. Celles-ci sont expertes dans l'aide à la création de coopératives, de sociétés à finalité sociale ou d'ASBL.

Les conseillers aident les candidats entrepreneurs dans toutes les démarches à effectuer pour créer leur coopérative, SFS ou ASBL, depuis l'établissement du plan financier et la rédaction de leurs statuts jusqu'au lancement de leur société. Si les entrepreneurs le souhaitent, ils peuvent même assurer un suivi post-crédation.

L'aide d'une agence-conseil est également précieuse pour établir une stratégie de communication et dans la promotion de l'entreprise nouvellement créée. Les conseillers peuvent guider l'entrepreneur dans l'obtention des aides publiques spécifiquement adaptées à la création et/ou au développement de sa coopérative, SFS ou ASBL.

Pour tout savoir sur les agences-conseil, rendez-vous sur le site de l'ApacES, association professionnelle des agences-conseil en économie sociale.